# C:\Users\s.serrand\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Word\RENNES_Monogramme_Noir.pngTechnicien Instrumentation

Niveau classification droit privé 4.2  
Employeur :RENNES METROPOLE

Direction :

DIRECTION DE L'ASSAINISSEMENT

Effectif : 160

Leur raison d'être : Collecter et évacuer à la rivière, au moindre coût, les eaux usées et les eaux pluviales sans nuisance pour les usagers, le personnel et le milieu naturel dans les conditions fixées par la réglementation

Service :

Contrôle Qualité

L'équipe : Surveillance et contrôle du fonctionnement des installations d'assainissement

Effectif Service : 30

Le sens de ce poste :

Assurer une gestion efficace du parc d'instrumentation de la direction d'assainissement

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 8h00 -12 h00 / 13h00 – 16h30

Lieu de travail : RENNES - 2 Chemin de la Prévalaye

Matériel(s) à disposition : Équipement informatique

Missions de suppléance : Sans objet

Télétravail : Non

Autres : Sans objet

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Droit Privé - Technicien Instrumentation

Parcours : Classification 4.2.

Éléments complémentaires de rémunération : Sans objet

N° du poste : Numéro du poste  
Date de mise à jour de la fiche de poste : 18/03/2024

Verso >

Vos 3 principales missions :

### 1-Gérer le parc de dispositifs de mesure – Installation, Contrôle et Maintenance (70 %)

Participer à l'inventaire des dispositifs de mesure  
Installer des nouveaux dispositifs de mesure  
Améliorer les dispositifs de mesure (maintenance corrective)  
Paramétrer et caler les dispositifs de mesure  
Suivre en continu le bon fonctionnement des dispositifs de mesure  
Contrôler les dispositifs de mesure (maintenance préventive)  
Diagnostiquer les dysfonctionnements et recaler ou remplacer les dispositifs de mesure (maintenance curative)

### 2-Gérer le transfert des données (20 %)

Raccorder et configurer les dispositifs de mesure sur la station de gestion locale   
Intégrer les dispositifs de mesure concernés au sein de l'outil de gestion des données d'autosurveillance

### 3-Garantir et améliorer le bon fonctionnement de nos activités (10 %)

Aider à la saisie d'informations  
Aider à la validation de données  
Aider au diagnostic permanent  
Se former et former les nouveaux collègues  
Participer à l'amélioration de l'organisation de nos activités

Compétences

Les compétences relationnelles :

* Bon relationnel et Aptitude au travail en équipe
* Autonomie

Les compétences nécessaires pour  
la prise de poste :

* Rigueur, méthode et sens de l'organisation
* Intérêt pour la protection de l'environnement
* Intérêt pour les petits travaux manuels
* Aptitudes à procéder à des réglages d'appareils
* Aptitudes à travailler avec des outils informatiques

Les compétences  
pouvant être acquises  
une fois en poste :

* Maitrise des outils métier dédiés